



Deuxième évaluation externe de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC)

Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles

TERMES DE L'ATELIER D'ORIENTATION

Dakar, 8 et 9 novembre 2017

I. Contexte et justification

1.1. Contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et brève charte PREGEC

L'espace sahélien a été affecté, au cours de son histoire, par une insécurité alimentaire chronique, rythmée par des pics de souffrances provoquées par des événements climatiques extrêmes, à savoir principalement les sécheresses et les inondations. Loin de s'améliorer, la fréquence et la sévérité des crises dans la région semblent d'ailleurs s'accroître. Au cours des seules dix dernières années, cette région a connu quatre crises alimentaires graves - en 2005, 2008, 2010 et 2012. La capacité de résistance des populations face à ces chocs s'est amoindrie. L'effet combiné de la croissance démographique, du changement climatique et de la volatilité des cours des denrées alimentaires, affaiblit les mécanismes élémentaires d'adaptation. La fréquence des crises ne permet pas aux communautés de se remettre totalement d'une précédente crise avant de devoir faire face à la suivante. La crise de 2012 indique clairement que les moindres chocs – ayant pour conséquences une production agricole légèrement en dessous de la moyenne et des hausses de prix peuvent suffire à plonger les populations dans une situation critique. Si les sécheresses et les inondations sont inévitables, les catastrophes qu'elles causent peuvent quant à elles être évitées. La mauvaise gouvernance, le sous-investissement dans les zones marginalisées et l'échec dans l'application des politiques nécessaires ont contribué à une aggravation de l'insécurité alimentaire dans la région. Certains pays ont su adopter des mesures de gestion des catastrophes et réduire les risques encourus par les populations. Dans la région du Sahel, les gouvernements, les organisations régionales et les bailleurs de fonds ont réalisé des investissements en vue d'établir des systèmes d'alerte précoce et pour améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire.

C'est dans cet état d'esprit que le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), les pays membres du Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et les donateurs membres du Club du Sahel se sont réunis pour se pencher sur ces questions et ont adopté en 1990 la Charte de l'aide alimentaire. En raison de l'insécurité alimentaire sévissant dans la région, il a été convenu de réviser et de mettre à jour cette Charte. Cet exercice a abouti à la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest qui a été adoptée au début de l'année 2012 par les Chefs d'Etat de la CEDEAO ainsi que ceux de la Mauritanie et du Tchad.



LA CHARTE POUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Domaines d'intervention

- **Pilier 1:** Information et analyse sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- **Pilier 2:** Concertation et coordination
- **Pilier 3:** Analyse consensuelle sur le choix des outils de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles
- Aide alimentaire et assistance dans la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles
- Evaluation et suivi de l'application de la Charte

La Charte est un document détaillé et ambitieux qui décline un ensemble de responsabilités et de recommandations claires et acceptées sur les principaux secteurs. Elle comprend des engagements spécifiques destinés à tous ceux qui sont impliqués dans la prévention et la gestion des crises alimentaires, et reconnaît le rôle que doit jouer chaque signataire afin d'aboutir aux réformes systémiques jugées nécessaires.

La charte est un instrument de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les 17 pays signataires. Son adoption a été saluée par l'ensemble des acteurs et est décrite comme une opportunité de revitaliser un débat politique ancien, essentiel au bien-être et à la prospérité future des citoyens de la région.

En effet, pour la plupart des acteurs, la charte est un instrument unique pour effectuer une évaluation objective des systèmes en place, et constitue un cadre clair pour la prise de décision éclairée et la coordination des interventions. A cet effet, la charte de prévention et de gestion des crises (PREGEC) est un outil de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Unique en son genre, la charte inspire beaucoup d'autres régions du monde.

1.2. Perception de l'évaluation de la charte PREGEC

D'emblée, il convient de noter que les TDR de l'évaluation existe et fournit d'amples informations sur l'évaluation. Ce chapitre tente de faire la synthèse des questions d'évaluation et des attentes de commanditaires. Les TDR de l'évaluation seront mis à la disposition des participants à l'atelier.

Compte tenu de tout ce qui précède, l'évaluation de la charte est un exercice annuel de grande portée stratégique qui permet de mesurer des progrès réalisés en termes de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'instaurer un dialogue politique assorti de recommandations allant dans le sens de la consolidation des résultats positifs notés dans la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

La première évaluation externe a été conduite en 2014-15 et a couvert non seulement tous les piliers de la Charte mais aussi les 17 pays. Celle-ci a particulièrement mis l'accent sur les engagements en matière de prévention et, dans une moindre mesure, ceux relatifs à la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.¹

A raison, la présente évaluation annuelle met l'accent sur « **l'analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles** ». En effet, la mise en place de système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle a fait des progrès conséquents dans la région. Mais la mise en œuvre des réponses à l'insécurité alimentaire soulage sans doute les populations exposées à l'insécurité alimentaire mais ne sont pas en mesure de briser le cycle de la faim et de la pauvreté. C'est pourquoi des questions clés se posent :

1. Quelle est la pertinence et la consistance des plans de réponse : les informations de qualité sont-elles disponibles ? Sont-elles effectivement utilisées pour planifier la réponse ?
2. Les plans de réponse sont-elles articulées aux informations de qualité produites par les systèmes de veille et d'information ?

¹ TDR évaluation de la charte 2017

3. Quel est le niveau d'efficacité du dispositif de gouvernance de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles ?
4. Quels sont les normes/standards et outils de programmation de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la réponse à proposer ?

Ces quatre questions fondamentales renvoient aux objectifs de l'évaluation et peuvent être éclatées en 20 sous questions comme détaillé dans les TDR de l'évaluation.

L'évaluation intervient également dans un contexte où se pose le débat sur le continuum urgence – réhabilitation – développement ou nexus humanitaire développement. La problématique de l'extension de la protection sociale en milieu rural ainsi que son articulation à des activités productives vient alimenter ce débat sur le plan opérationnel avec ses multiples appellations (cash à usage multiple, cash +, filets sociaux adaptatifs, etc.).

Ainsi, des réponses articulées à des interventions moyen et long terme pour bâtir la résilience est une des options sérieuses avancées sur la problématique comme AGIR tente de matérialiser avec ses quatre axes d'intervention : protection sociale, nutrition, productivité, gouvernance. A cela s'ajoute, à l'instar des plans de campagne agricole qui sont des processus majeurs de mise en œuvre des politiques nationales agricoles, des instruments politiques qui offrent des opportunités de mise en cohérence avec à la réponse alimentaire et nutritionnelle sur la base de ciblage bien articulé entre autres.

Ainsi, l'évaluation tentera de saisir les opportunités sur les débats en cours pour proposer des normes / standards d'intervention capables d'améliorer l'impact des réponses alimentaires et nutritionnelles ainsi que des modalités de gouvernance adaptées. Les résultats validés de l'évaluation feront l'objet d'une note politique pour appuyer la prise de décision.

2. Aperçu sur la méthodologie de l'évaluation

S'inspirant des questions clés, des objectifs et résultats attendus avancés par les commanditaires, le processus méthodologique suivant et des outils (voir fichiers séparés) ont soumis à l'OCDE et seront discutés ultérieurement en vue de leur amélioration.

1. Atelier régional d'orientation méthodologique et plan de travail pour chaque pays
2. Mini atelier national de démarrage (Etat des lieux, identification gaps d'information et informant clés)
3. Collecte de données et analyse
4. Elaboration rapport provisoire
5. Atelier national de validation du rapport

Le document méthodologique détaillé sera mis à la disposition des participants à l'atelier.

3. Objectifs et contenu de l'atelier d'orientation

L'atelier d'orientation ambitionne de développer une compréhension commune des résultats attendus de l'évaluation, de la méthodologie et les outils. De manière spécifique, il s'agira de :

- Améliorer sa compréhension de la charte PREGEC
- Valider la méthodologie détaillée et les outils
- Valider le chronogramme de réalisation

Au-delà du rappel sur la charte PREGEC pour améliorer la compréhension, l'atelier d'orientation comprend deux phases dont la première est la phase de partage et de validation de la méthodologie et des outils. Pour cela, les outils seront sommairement présentés avant de procéder à un exercice sur le cas réel du Sénégal pour cartographier le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation de la charte PREGEC (carte de base). A la suite de la carte de base, des cartes thématiques seront explorées en utilisant les outils développés à cet effet. Les personnes

ressources susceptibles de fournir les informations pour approfondir la collecte de données au niveau pays seront ainsi identifiés.

Les améliorations sur les outils seront notées au fur et à mesure et discutés à la fin de l'exercice. Par la suite, les autres outils développés seront également passés en revue.

Enfin, chaque procèdera à l'ajustement de sa feuille de route qui sera discutée pour s'assurer de la conformité par rapport à l'agenda global de l'évaluation.

4. Agenda de l'atelier d'orientation

| | Horaire | Contenu | Responsable |
|-----------------|-----------------|--|---|
| Jour 1 | 08h 30 – 09h | Accueil & Installation des participants | ARAA/CEDEAO |
| | 09h00-09h30 | Ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Introduction, M. Sibiri Jean Zoundi, Secrétariat CSAO/OCDE • Mot du Représentant du Cadre d'interpellation des Osc sur l'application de la Charte PREGEC, M. Ibrahim Coulibaly, Vice-Président du ROPPA • Mot de Bienvenue-Ouverture, M. Jean-Pierre Senghor, SE-CNSA Sénégal Photo de famille | Secrétariat exécutif CILSS / CSAO-OCDE |
| | 09h30 – 10h30 | Session 1 : Introduction aux travaux : <ul style="list-style-type: none"> • Bref rappel sur la Charte PREGEC et les objectifs de la 2^e évaluation externe, M. Ousman Tall & Abdou Keïta • Information sur le Cadre d'interpellation des Osc, M. Ibrahim Coulibaly | Secrétariat exécutif CILSS / CSAO-OCDE |
| | 10h30 – 10h 45 | Pause-café | |
| | 10h45 – 16h30 | Session 2 : Compréhension des objectifs, attentes et méthodologie de la 2 ^e évaluation | |
| | 10h 30 – 11h 15 | Présentation des attentes (résultats), de la méthodologie détaillée et des outils | Easy4Dev |
| | 11h 15 – 13h | Exercice de cartographie sommaire du processus de formulation, mise en œuvre et S&E du PNR : cas du Sénégal | Easy4Dev |
| | 13h00 – 14h 30 | Pause déjeuner | |
| | 14h 30 - 16h 30 | Exercice de cartographie (suite) : cas du Sénégal | Easy4Dev |
| | Jour 2 | 09h00 – 11h00 | Test des outils de collecte de données et d'analyse |
| 11h00 – 11h 30 | | Pause-café | |
| 11h 30 – 13h | | Débriefing et ajustement des outils et de la méthodologie | Easy4Dev |
| 13h – 14h 30 | | Pause déjeuner | |
| 14h30 – 15h45 | | Session 3 : Consensus sur les livrables et validation du chronogramme | |
| 14h 30 - 15h 45 | | <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Discussions & Synthèse | Easy4Dev |

| | | | |
|--|----------------|-----------------------------|---|
| | 15h 45 – 16h00 | Synthèse générale & Clôture | Secrétariat CSAO/OCDE & Secrétariat Exécutif CILSS |
|--|----------------|-----------------------------|---|